



Le Projet Régional de Santé Pour la santé de 6 millions de personnes en Occitanie

Commission des affaires sociales du conseil départemental de
Tarn-et-Garonne
23/03/2018

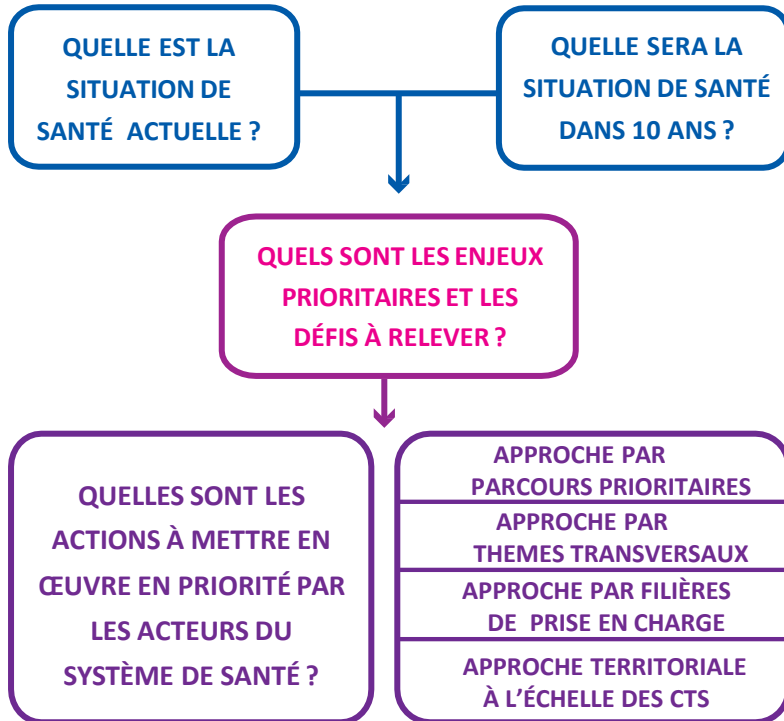
Stratégie Nationale de Santé (2018-2022)

5 axes prioritaires

- ❑ Mettre en place une politique de promotion de la santé, incluant la prévention, dans tous les milieux et tout au long de la vie
- ❑ Lutter contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé
- ❑ Garantir la qualité, la sécurité et la pertinence des prises en charge au bénéfice de la population
- ❑ Innover pour transformer notre système de santé en réaffirmant la place des citoyens
- ❑ Priorités spécifiques à la politique de santé de l'enfant, de l'adolescent et du jeune

Une convergence complète de la démarche PRS avec la SNS

Le PRS Occitanie : une construction régionale partagée en cohérence avec la Stratégie Nationale de Santé



① BILAN ET PERSPECTIVES

② ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET OPÉRATIONNELLES

③ PRIORITÉS ET PROJETS À DECLINER DANS DES FEUILLES DE ROUTE



COS - Le diagnostic régional en 6 constats

- **Un territoire vaste avec une faible densité de population**, un relief montagneux qui occupe 45% de sa superficie
- **Une croissance démographique dynamique et durable**, essentiellement liée à l'attractivité de la région
- **Une population vieillissante** et une augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes est à prévoir
- **Une personne sur six en situation de pauvreté** : 4 des 10 départements les plus pauvres de France
- **Des indicateurs d'état de santé favorables** en moyenne, mais **des disparités territoriales fortes**
- **Une offre de soins supérieure** aux moyennes nationales, mais **inégalement répartie** pouvant entraîner des écarts d'accessibilité géographique aux soins et à l'offre médico-sociale

Une ambition : mieux répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables

« Au regard des caractéristiques de la région Occitanie, l'ambition portée par l'ARS est de **MOBILISER les acteurs de santé et ses partenaires** pour davantage **prendre en compte les besoins des personnes les plus vulnérables** et **d'AGIR PLUS EFFICACEMENT**, pour réduire les inégalités de santé ou a minima, ne pas les aggraver »



La protection de la personne en situation de vulnérabilité comme préoccupation éthique



Prendre en compte la question des inégalités sociales et territoriales dans chacune des actions



Une approche renouvelée du rôle des soins primaires et de la prévention

COS – Les 5 engagements pour agir

1. Développer le dépistage, le repérage et l'accompagnement précoces

Chaque personne doit pouvoir bénéficier d'un diagnostic plus rapide et d'une prise en charge d'emblée efficace pour prévenir et atténuer les effets de la maladie

2. Accompagner la personne pour être acteur de sa santé

Chaque personne doit pouvoir davantage agir sur sa santé, prendre part à son traitement et devenir un partenaire éclairé des professionnels de santé

3. Améliorer l'organisation des services de santé pour une accessibilité renforcée

Les prestations de santé doivent demeurer accessibles à chaque habitant de l'Occitanie, quel que soit son lieu de résidence

4. Renforcer la coordination des acteurs pour des prises en charge adaptées

De meilleurs échanges entre Professionnels de santé doivent permettre une prise en charge de chaque personne plus personnalisée et adaptée dans la durée

5. Promouvoir et garantir la qualité, la sécurité et la pertinence des prises en charge et des accompagnements

La qualité, la sécurité et la pertinence doivent demeurer une exigence et bénéficier à tous

5 clés pour réussir (1/2)



Le déploiement du PRS
dans tous les
territoires



« Porter les projets du PRS **dans tous les territoires** en prenant en compte leurs **spécificités** et en **mobilisant au mieux leurs ressources** »



Les synergies
partenariales



« Susciter des **partenariats opérationnels plus efficaces**, inscrits dans la durée, pour une véritable synergie « d'action santé » au profit de la population »



L'innovation en santé



« Accompagner les innovations en santé **vectrices de la transformation de notre système de santé** »

5 clés pour réussir (2/2)



Prendre soin de ceux
qui soignent et
accompagnent



« Parce que la **qualité du service rendu** est aussi liée aux conditions d'intervention et d'exercice des professionnels de santé, porter une attention toute particulière sur leur **qualité de vie au travail** »

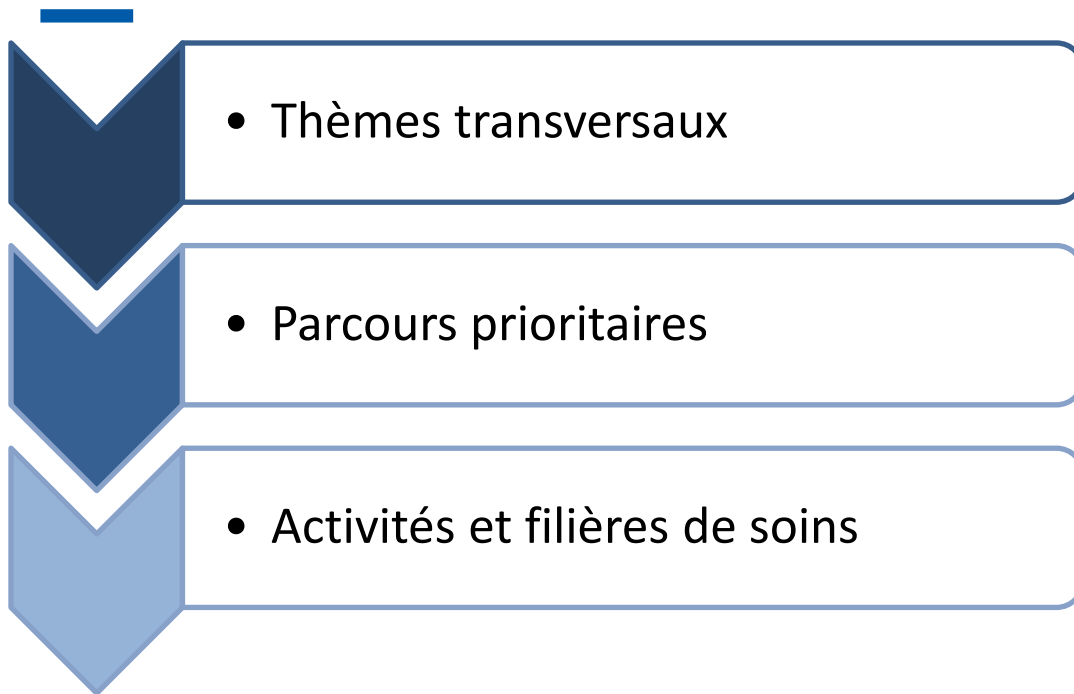


Le pilotage et
l'évaluation



« Piloter la mise en œuvre du PRS et **évaluer l'efficacité** de notre action »

Une vision d'ensemble du Schéma Régional de Santé



Une vision d'ensemble du Schéma Régional de Santé

Les thèmes transversaux



Pour un accès aux soins renforcé et un meilleur partage de l'information

Organisation de soins primaires

Accessibilité à l'expertise et à la prise en charge pour les urgences vitales

Transformation numérique en santé



Pour des risques sanitaires mieux maîtrisés et des comportements plus favorables à la santé

Protection des populations en cas de crise sanitaire

Protection de la santé environnementale des populations

Prévention et promotion de la santé



Pour une relation soignant-soigné renouvelée autour de soins de qualité

Place et droits des usagers

Formation et accompagnement des professionnels

Qualité – Sécurité – Pertinence

Le Schéma Régional de Santé

Place et droits des usagers



Promouvoir un partenariat soignant-soigné de qualité, pour permettre à l'utilisateur d'être acteur de sa santé

Le partenariat de soins est une coopération entre le patient et ses proches et les intervenants de la santé, dans un objectif de réalisation du projet de vie du patient.

- | | | |
|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Engager tous les professionnels de santé dans le partenariat soignant – soigné | <ul style="list-style-type: none">• Accroître la connaissance et la compréhension des usagers concernant les prises en charge qui leur sont proposées | <ul style="list-style-type: none">• Impliquer plus étroitement les patients partenaires au sein de notre système de santé |
|--|---|---|



Projet Régional de Santé : Aspects relatifs à l'offre médico-sociale

Un mouvement de fond dans le médico-social

- ↘ Une réponse aux attentes des personnes et aidants
 - Une offre qui va valoriser des dispositifs inclusifs,
 - Répondre à la logique de « parcours » global alliant précocité des interventions et renforcement de l'inclusion sociale
 - Reconnaître les capacités des personnes
 - Anticiper, prévenir et gérer les ruptures de parcours
 - Répondre à des besoins spécifiques et parfois complexes, en fonction du type de handicap, ou de dépendance

Un mouvement de fond dans le médico-social

- Une offre qui va renforcer les liens entre le secteur médico-social
 - et le secteur sanitaire afin de garantir la cohérence et la complémentarité des accompagnements,
 - et le milieu ordinaire dans tous les domaines - soins, scolarisation, logement, emploi, accès à la culture et aux loisirs

Secteur PH-Les leviers de recomposition dans et au-delà du PRS

- La stratégie quinquennale de l'évolution de l'offre médico-sociale (2017- 2021)
- la démarche « réponse accompagnée pour tous »,
- les CPOM
- La réforme des autorisations assouplissement de la distinction entre établissements et services : les établissements peuvent désormais assurer l'ensemble des formes d'accueil et d'accompagnement :
 - accueil permanent, temporaire ou séquentiel
 - temps complet ou partiel
 - internat, accueil de jour ou milieu ordinaire

Secteur PH- La stratégie PRS définit les contours de l'offre

- Elle répond aux publics spécifiques : moyens dédiés autisme, polyhandicap, handicap psychique
- Elle est une « réponse accompagnée pour tous »
 - Axe 1 : la mise en place du dispositif d'orientation permanent par les MDPH
 - Axe 2 : le déploiement d'une réponse territorialisée
 - Axe 3 : la création d'une dynamique d'accompagnement et de soutien par les pairs
 - Axe 4 : l'accompagnement au changement des pratiques, formations
- Elle doit être adaptée
 - DITEP
 - Etablissements enfants (réduction de 20% par an du nombre d'amendements Creton, au terme du PRS)

Secteur PH- La stratégie PRS définit les contours de l'offre

- Elle doit favoriser les services : enfants/adultes (obj 50%)
- Elle doit pouvoir être séquentielle, temporaire, à temps partiel
- Elle doit permettre le répit
- Elle doit soutenir l'établissement et le domicile : services, équipes mobiles (...)
- Elle est inclusive
 - L'inclusion scolaire
 - L'emploi accompagné
 - L'habitat inclusif
 - L'accès aux soins
- Elle est souple, les PCPE

Secteur PA- Une réponse qui s'adapte aux attentes des personnes et des aidants

- Privilégiant le maintien au domicile, le repérage de la fragilité, les actions de prévention de la perte d'autonomie, l'adaptation du lieu de vie
- S'appuyer sur une filière gériatrique ouverte, réactive
- Anticiper, répondre à l'augmentation de la dépendance, à la proportion croissante des personnes présentant des troubles cognitifs et des polyopathologies,

Secteur PA- Analyse des besoins, offre

- ↘ Une offre qui demande prioritairement à l'existant de la coordination et pourra s'appuyer sur de nouveaux types de dispositifs par le soutien d'une coordination territoriale (PTA, MAIA...) pour les cas complexes voire d'organisations territoriales de soins innovantes (ville/hôpital/médico-social).
- Rôle important des résidences autonomes (loi ASV)
- EHPAD n'est plus seulement pensé dans une logique institution mais comme un acteur du parcours des personnes âgées
 - Les moyens financiers nationaux = mesures PMND (PFR, UHR, SSIAD renforcé...)
 - Autres leviers :
 - Rééquilibrages territoriaux pour redéploiements de places,
 - Réflexions relatives à la couverture en SSIAD, IDEL, EHPAD, USLD, AJ, HT...
- Observatoire des flux de demande : ViaTrajectoire PA relancé en Occitanie.

Projets dans le champ de compétence partagée ARS-CD

Parcours :

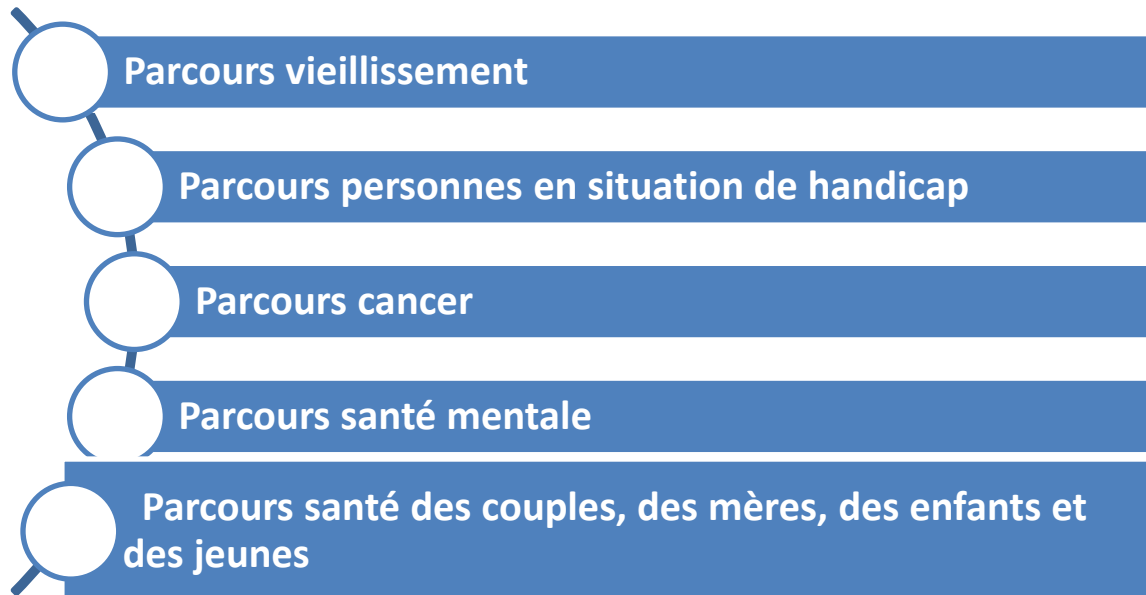
- ✓ vieillissement
- ✓ Personnes en situation de handicap
- ✓ Santé mentale
- ✓ Santé des couples, des Mères, des enfants et des jeunes.

Attentions particulières sur :

- le devenir des personnes handicapées vieillissantes,
- la prévention de la fragilité de la personne âgée à domicile,
- les modalités de développement des prises en charges alternatives ou séquentielles en faveur des personnes âgées à domicile,
- les éléments facilitant les échanges entre professionnels de santé et les familles, dans les étapes charnières du parcours de vie de la personne porteuse d'un handicap.

Une vision d'ensemble du Schéma Régional de Santé

Les parcours prioritaires



Le Schéma Régional de Santé : Les enjeux des parcours prioritaires

Parcours vieillissement

Au domicile

Intervenir en amont dès le domicile pour retarder l'entrée en institution ou proposer des modalités plus progressives

En
établissements
sanitaires

Améliorer les conditions d'admission et de séjour

En
établissements
médico sociaux

Favoriser une réponse plus adaptée aux besoins des personnes présentant des troubles du comportement et des personnes handicapées vieillissantes

Le Schéma Régional de Santé : Les projets structurants associés



Parcours vieillissement

Au domicile

Concourir au repérage précoce, à l'évaluation de la fragilité et aux actions de prévention de la perte d'autonomie

Favoriser le soutien aux aidants et l'accès à des prises en charge renforcées, alternatives et séquentielles

En établissements sanitaires

Eviter le recours inapproprié aux services de médecine d'urgence par les EHPAD

Prévenir la iatrogénie de la personne âgée en établissement de santé

En établissements médico-sociaux

Améliorer la réponse en EHPAD aux besoins des personnes ayant des troubles du comportement

Adapter la prise en charge aux besoins des personnes handicapées vieillissantes en ESMS

Faciliter l'accès de la PA et de la PHV aux compétences spécialisées

Le Schéma Régional de Santé : Les enjeux des parcours prioritaires

Parcours personnes en situation de handicap

Le diagnostic

Améliorer la précocité du diagnostic et l'accompagnement de la personne en situation de handicap et de sa famille

L'inclusion

Favoriser l'inclusion et l'accès aux soins somatiques

La prise en charge

Promouvoir des dispositifs d'accompagnements coordonnés aux étapes charnières du parcours de vie

Le Schéma Régional de Santé : Les projets structurants associés



Parcours personnes en situation de handicap

Le diagnostic

- Améliorer le repérage et la prise en charge précoce des enfants et adolescents dans les CAMSP, CMPP et CMP
- Développer des programmes d'accompagnement destinés aux familles et aux aidants (« PCPE » ; « TSA »)

L'inclusion

- Déployer des dispositifs et des outils facilitant l'accès aux soins des personnes en situation de handicap
- Développer les dispositifs de scolarisation et d'enseignement
- Promouvoir l'habitat inclusif
- Mettre en œuvre le dispositif d'emploi accompagné

La prise en charge

- Créer et identifier des structures de répit
- Faciliter les échanges entre les familles et les professionnels dans le parcours de vie des PH

Le Schéma Régional de Santé : Les enjeux des parcours prioritaires

Parcours santé mentale

Le diagnostic

Améliorer le diagnostic précoce et renforcer la prise en charge des troubles psychiatriques chez les enfants et adolescents

La coordination

Renforcer l'action conjointe des professionnels autour du patient par l'intégration des services d'aide et de soins en santé mentale.
Favoriser l'accès de l'utilisateur aux dispositifs innovants en santé mentale

L'adaptation
des prises en
charge

Renforcer la prise en charge psychiatrique des personnes détenues

Le Schéma Régional de Santé : Les projets structurants associés



Parcours santé mentale

Le diagnostic

Etendre les dispositifs de soutien aux aidants et à la parentalité

Etendre les équipes mobiles adolescents complexes

Optimiser l'écoute et l'accueil des jeunes

La coordination

Accentuer la collaboration entre les médecins généralistes et les équipes spécialisées de la psychiatrie

Promouvoir la réhabilitation psycho sociale

L'adaptation des prises en charge

Etablir des règles de bonnes pratiques d'isolement et de contention

Renforcer le dépistage des facteurs de risques psychiatriques de radicalisation

Le Schéma Régional de Santé :

Les enjeux des parcours prioritaires

Parcours santé des couples, des mères, des jeunes

La prévention et
la promotion de
la santé

Développer un parcours en promotion et en éducation pour la santé chez les enfants et les jeunes (0-25 ans)

La coordination et
l'accompagnement

Améliorer l'articulation et la coordination des différents intervenants auprès des femmes, pour diminuer les risques et accompagner les vulnérabilités parentales

Le projet
parental

Diminuer les risques liés à la grossesse
Préserver le projet parental pour les patients atteints de cancer

Le Schéma Régional de Santé : Les projets structurants associés



Parcours santé des couples, des mères, des jeunes

La prévention et la promotion de la santé



Structurer l'accès régional au diagnostic des troubles des apprentissages des enfants de 3 à 15 ans

Développer les compétences des enfants et accompagner les parents pour prévenir les troubles

Développer un dispositif régional de dépistage et orientation des troubles visuels (amblyopie) pour tous les jeunes enfants

La coordination et l'accompagnement



Promouvoir l'entretien prénatal précoce

Accompagner la prise en charge pluri-professionnelle et coordonnée des nouveau-nés vulnérables

Informier et accompagner les jeunes de 16 à 25 ans en situation d'insertion

Le projet parental



Accompagner la femme enceinte en situation de vulnérabilité

Constituer des plateformes de préservation de la fertilité pour les patients atteints de cancer

Pour tout savoir sur le PRS,

Rendez-vous sur le site : <https://prs.occitanie-sante.fr/>

Avis sur la bal : ARS-OC-DDP-PRS@ars.sante.fr

“*Merci,
De votre
attention*”

